

Image not found or type unknown



Révision de jugement de divorce

Par **jzabel**, le **09/03/2008** à **12:38**

Divorcée depuis peu, j'aimerais demander une révision du jugement de divorce concernant la garde des enfants.
J'ai changé de région depuis, mon ex-mari aussi. A qui dois-je m'adresser? De quel tribunal je dépend, celui du divorce ou celui du domicile actuel?